

ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE D'AIN TEMOUCHENT
NIF N°0002162990033049

Avis d'appel d'offres national ouvert
Avec exigence de capacités minimales AT/DO46/SDFS/DAL/02/2020

La direction opérationnelle d'Ain Témouchent lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à la réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optique reliant les sites suivants :

LOT N°1 : 9,50 Km : URAD Ain Larabaa	----- URAD Hammam Bouhadjar.
LOT N°2 : 9,50 Km : RSS Ain Kihal	----- RSS Ain Tolba.
LOT N°3 : 8,50 Km : Msan Terga	----- Msan Ouled Boudjamaa.
LOT N°4 : 8,00 Km : JD Ain Lalam	----- RSS Emir Abdelkader.
LOT N°5 : 6,00 Km : URAD El Amria	----- El Nakhil.
LOT N°6 : 5,00 Km : RSS Ain Kihal	----- Limite Wilaya Tlemcen.
LOT N°7 : 3,70 Km : Msan Ain Larabaa	----- Sortie Ain Larabaa – Douar O/Boudjamaa.
LOT N°8 : 3,50 Km : RSS Sidi Safi	----- JD Sidi Safi.
LOT N°9 : 2,00 Km : ONU Hassi El Ghalla	----- JS CW 18 (2 Km).

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux entreprises selon le palier 1 (Lots inférieurs ou égaux à 10 Km).

- Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie une 01, dont l'activité principale est l'hydraulique ou travaux publics.
- Les entreprises sans qualification.
- Les entreprises sans références professionnelles quelle que soit leur qualification.
- Les entreprises nouvellement créées.
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAS, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre sont invitées à retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de cinq mille dinars algériens (5000,00 DA) auprès de la banque BNA Ain Témouchent N°compte 001 00728 0300000 100/13.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

Les offres doivent être composées de :

- 1- Dossier Administratif :** inséré dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Dossier Administratif** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 2- Une offre technique :** insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre technique** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 3- Une offre financière :** insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre financière** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.

**ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE D'AIN TEMOUCHENT
NIF N°0002162990033049**

Les 03 enveloppes doivent être insérées sous une enveloppe externe et anonyme qui portera la mention :

**« APPEL D'OFFRES AT/DO46/SDFS/DAL/02/2020 »
« Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optique »
N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les plis doivent être adressées à :

**ALGERIE TELECOM - SPA -
Direction Opérationnelle d'Ain Témouchent
N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **15** jours à compter de la date de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux de 08h00 à 14h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le jour de la date de dépôt, à 14h00, à l'adresse précitée.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent quatre vingt (**180**) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Ain Témouchent le :